Report d'un procès pénal

Par **Geraldine69**, le **10/09/2019** à **13:12**

Bonjour

La partie qui me poursuit pour délit de presse à demandé un report au tribunal ... ce qui met mon poursuivant au delà du délai de prescription de 3 mois... Est ce pour moi un argument pour faire annuler le procès. ?

Merci et bien cordialement

PS J'ai écrit un livre pour dénoncer un juge pédophile et il me poursuit en partie civile ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/09/2019** à **13:50**

Bonjour

Tout d'abord je précise que nous ne sommes qu'un forum étudiant.

Ensuite, l'assignation a pour effet d'interrompre le délai de prescription. C'est-à-dire que celui-ci repart à zéro.

https://www.legavox.fr/blog/maitre-anthony-bem/causes-suspension-interruption-delai-prescription-21191.htm

PS : pourquoi ne pas avoir posé cette question à votre avocat qui est le mieux placé pour vous répondre ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés